

Tableau des agents promouvables catégorie C

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Date prévue pour l'avancement
M. BONNET GUILLAUME 00888 MAIRIE DE SAINT PIERRE DE BOEUF	Adjoint technique pal 2 cl Temps complet Depuis le 01-09-2020 (anc. 5 A 4 M)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 01-09-2024	Oui / Non	01-01-2026 01/05/2026



Le Maire,
S. RAULT

Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité